

EDITE par l'Union Départementale des syndicats Confédérés de la Loire-Inférieure

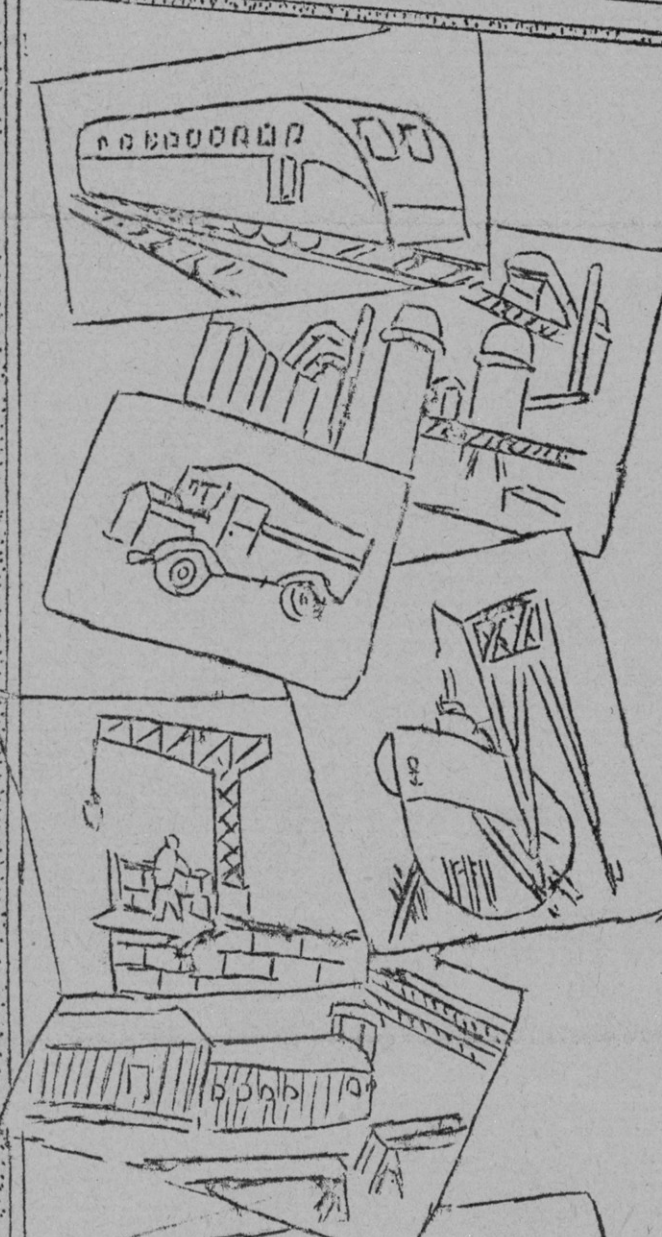
LE REVEIL SYNDICALISTE

Sommaire

- Notes relatives à la préparation du Congrès 1954 de l'U.D.
- Les lignes générales du rapport aux syndicats du département
- Liste des membres sortants des appareils de direction de l'U.D.

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

JANVIER 1954



REDACTION-ADMINISTRATION
Bourse du Travail - Rue
Arsène Leloup

- N A N T E S -

PREPARATION DU CONGRES 1954 DE L'UNION DEPARTEMENTALE

NANTES LES 20 ET 21 FEVRIER

Aux Camarades des Bureaux et
Conseils des Syndicats Confédérés
de la Loire-Inférieure

Chers Camarades,

Comme suite à notre circulaire du 17 Décembre dernier, nous vous confirmons la tenue du Congrès 1954 de l'Union Départementale pour le Samedi 20 Février toute la journée et le Dimanche 21, le matin seulement. La première séance commencera le Samedi à 9 heures précises.

Nous vous prions donc de trouver ci-joint, les lignes générales du rapport de l'U.D., rédigées par le camarade ROUSSELOT, en accord avec le Secrétariat de l'U.D. et en son nom. Ces bases essentielles de l'activité dans le département doivent être discutées et servir de base à la préparation du Congrès.

Nous vous adresserons par un prochain courrier, les mandats de délégués, puis le rapport financier de l'exercice 1953. Nous vous invitons à désigner le plus largement possible les délégués pour le Congrès. La partie du mandat revenant à l'U.D., devra nous être retournée pour le 10 Février dernier délai.

Le nombre de voix dont votre syndicat disposera dans les votes, sera arrêté en fonction des timbres payés 1953 par votre syndicat au 31 Janvier 1954.

Maintenant, nous vous rappelons que votre syndicat, conformément à l'article 12 des statuts de l'Union Départementale peut et nous vous recommandons de le faire, transmettre ses candidatures aux postes de la Commission Administrative et de la Commission de contrôle. Ces candidatures seront acceptées jusqu'au 15 Février, date limite.

Vous trouverez ci-dessous la liste des membres sortants des Commissions administrative et de contrôle.

Enfin, nous vous prions de bien vouloir enregistrer comme suit l'ordre du jour du Congrès :

- 1°) Désignation commission des mandats
- 2°) Rapport d'activité et d'orientation - Rapporteur; ROUSSELOT
- Discussion
- 3°) Rapport financier - Rapporteur : BARBOTTEAU
- 4°) Rapport Commission de contrôle
- Discussion
- 5°) Vote sur les rapports
- 6°) Rapport des Commissions du Congrès
- 7°) Election de la C.A. et de la Commission de contrôle
- 8°) Discours de cloture du délégué du Bureau Confédéral.

Nous comptons donc sur vous pour effectuer une large **préparation** de notre congrès 1954 en le plaçant directement dans le cadre de l'action pour les salaires et toutes les revendications économiques et sociales.

Recevez, chers camarades, nos fraternelles salutations.

Pour le Secrétariat :

C. MORIN

LIGNES GENERALES DU RAPPORT EN PREPARATION DU CONGRES
1954 DE L'UNION DEPARTEMENTALE

L'année qui vient de s'écouler depuis notre dernier Congrès a été marquée par de profonds changements, qui sont intervenus dans la tête des travailleurs à la suite des événements extrêmement importants qui se sont déroulés.

La campagne d'action de masse pour l'augmentation générale des salaires lancée par la Commission Administrative de la C.G.T. au mois d'août 1952 a rencontré un écho profond parmi les travailleurs du département, et c'est ainsi qu'en particulier depuis le mois de Janvier 1953, de multiples actions sous toutes les formes se sont déroulées dans les différentes corporations du Secteur Public et Privé : cheminots, E.D.F. métallurgie, bâtiment etc....

Parmi les plus importantes, citons la journée d'action des cheminots du 30 Avril qui permit le renforcement de l'unité à la base par la constitution de nombreux comités d'unité d'action à Nantes et à St. Nazaire.

Cette journée d'action permit de créer les conditions pour que le 27 Mai à l'appel de la Fédération C.G.T. des cheminots, les travailleurs unis dans leur Comité d'Unité d'Action répondent unanimement dans le département à l'ordre de grève de 24 heures, malgré les tractations qui avaient été menées par les Fédérations F.O. et C.F.T.C. avec le Ministre des Travaux Publics MORICE et qui avaient abouti à un accord contraire aux intérêts des cheminots, puisque celui-ci portait sur une prime basée sur la productivité.

L'arrêt de 24 heures de l'E.D.F. lancé le 25 Juin par la Fédération C.G.T. et qui obtint un succès complet puisqu'il fut suivi par la quasi-totalité des travailleurs de cette branche.

Des multiples actions permettaient d'élever la combativité des travailleurs de ces corporations, renforçaient chaque jour l'unité à la base et permettaient dans certains cas d'obtenir des avantages appréciables.

C'est ainsi qu'une grève des Officiers de la Marine Marchande menée en Mars et Avril, permit grâce à cette action importante d'obtenir des avantages appréciables pour cette catégorie de salariés.

Au mois de Juin également, les travailleurs des Brasseries de la Meuse à Nantes, obtenaient 8 frs de l'heure après deux semaines de lutte.

Dans la métallurgie Nazairienne et Nantaise, à la suite d'actions menées au mois de Juin, les patrons de cette corporation étaient obligés d'accorder des augmentations d'environ 5% avec effet rétroactif au 1er Mai 1953.

Egalement chez les charbonniers de Nantes qui, après trois semaines de grève en Juillet dans l'unité obtenaient 7 frs de l'heure.

La grève menée menée par les travailleurs de chez SAY et de Chantenay, pendant 5 semaines, permit au mois d'août d'obtenir des augmentations allant de 5 à 15%

.../...

Les travailleurs de toutes ces corporations prenaient chaque jour un peu plus confiance dans la force que représentait leur unité réalisée sur les lieux du travail, et c'est pourquoi lorsque la grève se déclencha dans les P.T.T. à la suite de l'appel lancé le 4 Août par l'U.G.F.F.-C.G.T. contre les décrets lois LANIEL, les travailleurs des différentes corporations du département se joignirent, sous l'impulsion des syndicats C.G.T. au mouvement de grève, dans le but d'obtenir :

- 1°) la suppression des décrets lois
- 2°) L'augmentation générale des salaires

Cette action se développa chaque jour, malgré les manoeuvres de division de la C.F.T.C. et de F.O. dans certaines corporations, telles que les Municipaux et les Tramways de Nantes et dans la métallurgie Nazairienne, et c'est ainsi que, grâce à l'impulsion de nos syndicats, que le 20 Août 70.000 travailleurs étaient en grève dans le département.

Après la trahison des dirigeants F.O. et C.F.T.C. qui, dans la nuit du 21 Août venaient au secours de LANIEL et de sa politique de misère et de régression sociale en lançant des mots d'ordre de reprise dans les P.T.T., puis chez les cheminots, une réaction unanime des travailleurs se produisit.

C'est ainsi qu'à Nantes et Saint-Nazaire la reprise du travail était repoussée par une forte majorité par les travailleurs des P.T.T. Toutefois, par des pressions et des menaces de la part de nombreux chefs de service affiliés à F.O. et C.F.T.C. la reprise s'effectua le 22 Août.

Malgré la reprise dans les P.T.T. l'action se poursuivit pendant plusieurs jours chez les cheminots, l'E.D.F., la métallurgie Nantaise, et au cours des meetings qui eurent lieu, les dirigeants F.O. et C.F.T.C. furent dans l'obligation de dénoncer publiquement la trahison de leurs dirigeants Nationaux.

Les dirigeants nationaux F.O. et C.F.T.C. qui avait créé la division parmi les travailleurs n'ont pu grâce à l'unité solide qui existait à la base atteindre leurs buts, car dans toutes les corporations en grève, le travail repris dans l'unité sans que les travailleurs soient découragés.

Sauf toutefois dans le bâtiment de Nantes où, à la suite de manoeuvres de la part des dirigeants F.O. et C.F.T.C. qui voulaient entrainer les travailleurs dans une grève sans issue des difficultés eurent lieu, et il fallut toutes les explications nécessaires près des travailleurs par le syndicat C.G.T. pour que la manoeuvre des dirigeants F.O. et C.F.T.C. soit déjouée.

Depuis ces mouvements importants, auxquels participèrent pour la première fois une part importante des fonctionnaires, un ralentissement certain s'est manifesté dans les différents syndicats du département pour le développement de l'action revendicative.

L'action du mois d'Août a obligé le Gouvernement LANIEL à réunir la Commission Supérieure des Conventions Collectives le 22 Septembre

mais dans la généralité des syndicats, cela ne se traduit pas par des actions sous toutes les formes : pétitions, délégations près des Parlementaires.

Toutefois, il faut souligner la magnifique grève de l'Enseignement du 9 Novembre qui rassembla la quasi-totalité du corps enseignant de la Loire-Inférieure dans ce mouvement de 24 heures.

Egalement l'action menée à la fin de l'année par les postiers du service des gares à Nantes et à Saint-Nazaire pour l'obtention de la prime de fin d'année a montré que, malgré le refus des Fédérations Postales C.F.T.C. et F.O. de participer au mouvement, les postiers F.O. - C.F.T.C. et inorganisés se sont battus dans l'unité pour leurs revendications.

Ces derniers mouvements montrent que déjà les travailleurs sentent de nouveau la nécessité de se battre pour arracher cette fois l'augmentation des salaires qu'il n'ont pu obtenir au mois d'Août.

Et ceci provient du fait qu'ils veulent que "cela change", qu'une nouvelle orientation politique conforme à leurs intérêts soit donnée au pays, mais également, ils se rendent compte que cela est possible en particulier par les échecs successifs que subit la politique Gouvernementale depuis Août.

En effet, le Gouvernement LANIEL qui comptait accaparer 170 milliards pour son budget de guerre grâce à ses décrets-lois, a été dans l'obligation de lâcher 80 milliards pour relever d'une façon nettement insuffisante il est vrai les bas salaires des fonctionnaires.

De plus, la politique de régression sociale, de dépendance vis-à-vis des U.S.A. et de préparation à la guerre rencontre une hostilité grandissante dans les différentes couches de la population.

Les manifestations nombreuses des paysans en sont la preuve. Egalement la volonté unanime du peuple qui se manifeste chaque jour davantage contre la poursuite de la guerre d'Indochine, a obligé le Gouvernement à accepter dans une motion à l'Assemblée Nationale " de rechercher le règlement pacifique du conflit".

Mais l'échec le plus frappant, est sans conteste les victoires de la classe ouvrière remportées contre le complot. En effet grâce à l'action importante menée pendant de nombreux mois, les grèves du mois d'Août ont imposé la libération des camarades Alain LE LEAP, MOLINO et des dirigeants de la Jeunesse; elles ont également fait émettre un vote à l'Assemblée Nationale contre les demandes de levée d'immunité parlementaire des députés Communistes et ensuite la libération de notre Secrétaire Général Benoit FRACHON.

A cette importante victoire, s'ajoute le vote hostile de la majorité de l'Assemblée Nationale contre les accords de Bonn et de Paris qui, s'ils étaient ratifiés, consacrerait le réarmement de l'Allemagne de l'Ouest et intégrerait notre pays dans une soi-disante Communauté Européenne de Défense qui, en plus de la perte de notre Indépendance Nationale, auraient pour but de nous entraîner dans une guerre d'agression contre l'U.R.S.S et les pays de démocratie populaire qui, constamment font la démonstration de leur volonté de paix.

Tous ces échecs successifs subis par la politique anti-nationale de misère et de guerre du Gouvernement, font prendre conscience chaque jour un peu plus aux travailleurs du département qu'il est possible par la réalisation de l'unité et de l'action, d'imposer un changement de politique qui amènerait l'obtention des revendications non encore satisfaites la fin de la guerre d'Indochine, une politique d'indépendance Nationale et de progrès social.

Le Congrès de l'Union Départementale qui se tiendra les 20 et 21 Février, doit donc être préparé sérieusement dans tous les syndicats, car il doit permettre d'être une étape importante des travailleurs du département dans la réalisation de l'unité et de l'action, qui permettront les conditions d'un vaste mouvement populaire, qui cette fois, imposera le changement désiré par l'ensemble des travailleurs.

Les tâches auxquelles nous devons faire face sont nombreuses, mais sont conditionnées dans leur réalisation à un seul moyen : l'unité d'action.

Pour cela, dans le cadre de la préparation de notre Congrès Départemental, il est nécessaire que chaque syndicat développe une activité intense pour la réalisation de l'unité d'action à la base, sur les différents problèmes qui préoccupent les travailleurs.

Sur les revendications -

Partant de la décision prise le 29 Décembre 1953, par la Commission Supérieure des Conventions Collectives qui a fixé le budget type minimum à 25.166 frs par mois pour le manoeuvre à raison de 40 heures par semaine sans abattement de zone, soit : 145 frs de l'heure, il faut que chaque syndicat fixe, partant de cette base, des revendications précises, claires, unitaires, à l'exemple des Fédérations de la Métallurgie, des Cheminots, de l'alimentation et qu'ils les popularisent près des travailleurs de façon à ce que la base revendicative définie deviennent la préoccupation de l'ensemble des travailleurs qu'ils soient C.G.T. - C.F.T.C. F.O. - Inorganisés.

Ainsi, sous l'impulsion de nos syndicats, il sera possible pour faire aboutir ces revendications, de mettre en place des Comités d'unité d'action qui permettront de faire échec aux manoeuvres de division des dirigeants scissionnistes.

La Lutte contre le chômage -

La Politique de préparation à la guerre, de poursuite de la guerre d'Indochine, qui coute en plus des vies humaines près de 2 milliards chaque jour, de soumission aux capitalistes américains entraîne une crise économique qui se développe chaque jour davantage dans notre département.

Ceci amène un chômage très important dans le département et en particulier dans le bâtiment par l'absence de crédits à la construction et la reconstruction.

Chaque syndicat et les Unions Locales doivent mobiliser l'ensemble des travailleurs des corporations où les menaces de licenciement se font jour sur la base des programmes économiques de la C.G.T. et les entraîner dans l'action unie pour imposer de nouveaux crédits et des fabrications pacifiques.

Egalement rassembler et unir les chômeurs pour exiger près

des Municipalités et Pouvoirs Publics, l'ouverture de chantiers de circonstance, l'ouverture de fonds de chômage dans les localités où ils n'existent pas et l'attribution de l'allocation de chômage à 75% du salaire interprofessionnel garanti.

Pour la défense de la Paix, de l'Indépendance Nationale -

Si de rudes coups ont été portés à la politique Gouvernementale pour l'arrêt de la guerre d'Indochine et contre la ratification des accords de Bonn et de Paris, il est nécessaire pour qu'une solution rapide et favorable aux intérêts des travailleurs se fasse, que l'action s'amplifie et que les travailleurs du département participent en masse dans cette lutte pour la Paix et l'Indépendance Nationale.

En effet, le rassemblement d'Angers ^{de Nantes et St Nazaire} contre la ratification des accords de Bonn et de Paris, ceux de Nantes et Saint-Nazaire pour l'arrêt de la guerre d'Indochine n'ont rassemblé qu'un petit nombre de travailleurs. Ceci démontre donc, qu'il y a un gros travail à faire et en particulier dans nos syndicats pour qu'ils se rendent compte de l'importance de cette lutte nécessaire à mener, car ils doivent être convaincus que de celle-ci ^{est liée à} dépend l'aboutissement des revendications.

Dans le cadre de la préparation du Congrès, il est nécessaire que les syndicats prennent en mains la préparation des rassemblements qui sont prévus à Nantes et à Saint-Nazaire en Février, contre les accords de Bonn et de Paris, pour que les travailleurs participent massivement à ceux-ci.

Egalement l'action pour l'arrêt de la guerre d'Indochine doit s'amplifier chaque jour, partant des Comités qui ont été formés tant, en particulier à Nantes et St. Nazaire.

La lutte contre le complot et pour le libre exercice du droit syndical.

Si des succès importants ont été obtenus, il est nécessaire d'observer la plus grande vigilance, car il est probable que le Gouvernement pour tenter de poursuivre sa politique essaiera de relancer celui-ci contre notre organisation syndicale, sachant qu'elle est la seule qui s'oppose avec les organisations démocratiques, à sa politique.

Dans le cadre de la répression, il est nécessaire de réagir avec encore plus de force, contre les atteintes au droit syndical que développent partout le patronat et le Gouvernement.

Il faut donc que chaque syndicat appelle les travailleurs à se battre contre les licenciements de délégués ou responsables syndicaux contre les sanctions et à imposer le respect des lois et droits reconnus dans la Constitution.

En conclusion

Il faut que partout, nos syndicats en fonction des grands ^{événements} événements qui se préparent, des grandes et dures luttes que nous ^{aurons} aurons à mener, se placent résolument à la tête de l'ensemble des travailleurs en leur parlant un langage clair, unitaire, sans sectarisme ni opportunisme.

Toutefois, une des conditions essentielles pour réaliser le succès des luttes, que notre travail incessant peut faire proche, c'est le renforcement de nos syndicats.

En effet, si lors des grandes grèves du mois d'août la C.G.T. est apparue ainsi que nos syndicats du département, comme les seuls défenseurs des travailleurs, notre influence et la confiance grandissantes que nous témoignent les travailleurs, ne se sont pas traduites par une augmentation suffisante de nos effectifs.

Si l'Union Départementale a pu enregistrer plus de 100 adhésions nouvelles, il doit être indiqué que par ailleurs certains syndicats accusent des baisses sérieuses d'effectifs.

Ceci montre que les syndicats n'attachent pas toujours l'importance qu'il faudrait aux problèmes d'organisation et au renforcement de leur effectif ~~et dont notre camarade Jacquet~~

C'est pourquoi, sachant l'importance des combats qui nous attendent au cours de cette année, il est indispensable d'avoir partout des organisations solides, des sections syndicales qui peuvent être en mesure de diriger et de guider victorieusement l'action des travailleurs.

Il faut donc pour cela, faire participer le plus grand nombre de syndiqués au travail effectif, faire confiance en particulier aux jeunes et aux femmes, leur donner les responsabilités qu'ils voudront bien accepter et respecter au sein de chaque syndicat une véritable démocratie.

Ainsi, il est certain que lors du Congrès des 20 et 21 Février des résultats importants pourront être apportés dans la réalisation de l'unité et de l'action, mais également que les objectifs de recrutement pour 1954 qui doivent être fixés par chaque syndicat pour la date du Congrès, soient atteints et même dépassés.

De cette façon, en ayant constamment une confiance inébranlable dans les travailleurs, en connaissant la combativité qu'ils manifestent, en comprenant leur désir d'arriver à de profonds changements, nous répondrons à leurs aspirations en les aidant à réaliser l'unité pour l'action et nous ferons en sorte, que les travailleurs du département apporteront une contribution puissante aux luttes victorieuses et décisives que mènera la classe ouvrière Française en 1954.

Pour le Secrétariat :

R. ROUSSELOT

---ooOoo---

Syndicats, vous pouvez commander, pour vous aider dans votre campagne d'explications

Le NUMERO SPECIAL HORS SERIE DE
OUEST - MATIN

Sur la lutte contre les Accords de Bonn

10 pages

25 francs
(5frs de ristourne)

LISTE DES MEMBRES SORTANTS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

AVEC ETAT DES PRESENCES DEPUIS LE CONGRES DE

MAI 1953

| NOMS | PRESENTS | ABSENTS | EXCUSES | OBSERVATIONS |
|---------------------|----------|---------|---------|-----------------------------------|
| MORIN Claude | 3 | | I | Démissionnaire au congrès 1954 |
| GARAND Maurice | 4 | | | Démissionnaire au Congrès 1954 |
| BUSSON Jules | 4 | | | |
| BARBOTTEAU Roger | 4 | | | |
| DECECCO Gino | I | 3 | | a Démissionné |
| ROULUD Joseph | 3 | | I | |
| GAUDIN Pierre | 4 | | | |
| ROUSSELOT Roger | 3 | | I | |
| GAUTIER Christianne | 2 | | 2 | |
| BLOT Joseph | 4 | | | |
| BODIN Pierre | I | 2 | I | |
| JACQUET Gaston | 4 | | | |
| CHLUVET Pierre | 3 | I | | |
| PINSON André | 2 | | 2 | |
| PRIOUX Clément | I | 3 | | a Démissionné |
| PICONNIER Maurice | 2 | I | I | |
| BAGRAIN Emilienne | I | | 3 | |
| CAILLAUX Raymond | 2 | I | I | |
| CACAULT Gaston | 4 | | | |
| TAXY Georges | 3 | | I | |
| PINARD Claude | 3 | 1 | | |
| OLIVE Marcel | | 4 | | a Démissionné |
| SUEL René | 4 | | | |
| JOUBERT Andrée | | | 4 | |
| HELLAS Francine | I | I | 2 | |
| GUILLER | 3 | | I | |
| MURAILLE Marcelle | 2 | | 2 | |
| <u>INVITES</u> | | | | |
| RICOU Fernand | 2 | | 2 | |
| NICOLAS Jean | | | 4 | |
| ANDRIEUX Rolland | 4 | | | |
| | 0 | | | |
| | 0 | 0 | | |

LISTE DES MEMBRES SORTANTS DE LA COMMISSION DE CONTROLE

AVEC ETAT DES PRESENCES DEPUIS LE CONGRES DE

MAI 1953

| | | | | |
|------------------|---|---|---|----------------|
| LE BERTHE Marcel | 4 | | 2 | |
| VIGNERON Edouard | 5 | | I | |
| MAY Ludovic | 4 | | 2 | |
| POISSON | 2 | 4 | | |
| GUILLIN Gaston | | 6 | | Démissionnaire |
| SORIN René | 1 | 5 | | Démissionnaire |
| PIPAULT Henri | | 6 | | Démissionnaire |